

Annonceur : ActionAid France *pour des Peuples Solidaires* et ActionAid International Sénégal

Référence : Appel à candidatures pour la sélection d'un consultant expert pour la réalisation d'une évaluation à mi-parcours du projet « Renforcement du pouvoir économique et politique des femmes dans les zones rurales pour l'amélioration durable de leurs conditions de vie, régions de Tambacounda et de Kédougou, Sénégal »

1. LE CONTEXTE

Le projet est conduit par ActionAid France – Peuples Solidaires et ActionAid international Sénégal, en partenariat avec l'Association des Producteurs de la Vallée du fleuve Gambie (APROVAG), Kédougou Encadrement et Orientation du développement Humain (KEOH) et la Fédération Yakaar Niani Wulli (YNW).

Le projet bénéficie d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), qui met à la disposition d'ActionAid France une subvention d'un montant total maximum de 420 750 EUR. Ce montant représente 49,5% du montant total du projet. La première tranche du projet s'est déroulée du 1er juin 2015 au 31 mai 2016. En termes de mise en œuvre prévue, le projet est aujourd'hui dans le quatrième trimestre de la tranche 2.

L'objectif général du projet est de contribuer au renforcement des droits économiques, sociaux et culturels des femmes dans les zones rurales au Sénégal.

Son objectif spécifique est de renforcer le pouvoir économique et politique des femmes dans les zones rurales pour améliorer durablement leurs conditions de vie et leur sécurité alimentaire.

Pour concourir à ses objectifs, le projet s'organise en trois volets d'action : Par le renforcement des capacités au niveau individuel (animation en continue de 30 Cercles « Réflexion-Action » rassemblant 2000 femmes) et au niveau collectif (plate-forme locale des femmes), par l'appui aux femmes élues en Juin 2014 dans les Conseils Ruraux, et enfin par des actions de sensibilisation des hommes et des autorités publiques et religieuses, le projet vise à renforcer les capacités des femmes à revendiquer leurs droits et à agir pour le changement (1^{er} volet de « **renforcement de pouvoir politique**»). En synergie avec ce premier volet, le projet appuiera la production et diversification agricole (accès aux semences de mil et d'arachide, nouveaux périmètres maraichers) en assurant la place des femmes dans ces activités. Par des séances pratiques dans les Champs et Jardins Ecole. Le projet vise à consolider également la capacité des femmes à agir pour l'évolution vers une Agriculture Durable et Résiliente au Changement Climatique (ADRCC). Un appui aux activités de transformation et de commercialisation et aux projets d'entrepreneuriat permettra aux femmes de développer des alternatives économiques et complètera ce second volet du projet qui vise à la fois un impact direct en termes de sécurité alimentaire et économique pour les femmes impliquées et leurs familles, mais aussi un renforcement durable des capacités des femmes à contrôler et développer leurs moyens de subsistance (2^{ème} volet de « **renforcement du pouvoir économique** »). Enfin, le projet vise le renforcement d'un réseau d'organisations de la société civile porteur de la voix des femmes au Sénégal et capable de travailler avec des organisations en France (3^{ème} volet de « **mise en réseau et plaidoyer** »).

Les activités s'organisent autour des trois grands résultats attendus du projet :

R1. *Les femmes sont capables de revendiquer leurs droits et sont actrices des prises de décisions au niveau local.*

Les activités correspondantes sont les suivantes : formation de 70 animatrices et animateurs locaux concernant le genre, l'approche basée sur les droits humains et les méthodes d'animation ; animation de 30 Cercles Locaux pour le renforcement des capacités de 2000 femmes ; renforcement des capacités et accompagnement de 90 femmes leaders ; appui aux visites d'échanges entre les 5 zones du projet et mise en place d'une plate-forme des femmes au niveau régional ; organisation d'actions ciblées pour la sensibilisation des hommes ; appui pour le développement et la mise en œuvre par la

plate-forme des femmes d'une campagne de sensibilisation et de plaidoyer ; accompagnement des communautés pour le développement de plans d'action locaux

R2. Les femmes contrôlent et développent leurs moyens de subsistance et sont actrices du changement pour l'amélioration durable de la sécurité alimentaire.

Les activités correspondantes sont les suivantes : animation des Cercles Réflexion-Action dans les Champs et les Jardins Ecoles ; mise en place de 3 banques de semences et appui à la multiplication de semences ; mise en place de 3 périmètres maraichers modèle en milieu rural ; appui au développement du micro-jardinage en zone urbaine ; appui au développement de la transformation des produits locaux ; appui au développement de la commercialisation des produits locaux ; appui aux projets d'entrepreneuriat portés par des femmes

R3. Un réseau d'acteurs de la société civile est renforcé et porte la voix des femmes au niveau national et international.

Les activités correspondantes sont les suivantes : mise en lien de la plateforme locale avec deux organisations nationales sénégalaises pour porter la voix des femmes au niveau national ; appui pour la participation de 50 femmes leaders aux campagnes de sensibilisation et de plaidoyer au niveau national ; renforcement des capacités de 5 organisations locales sénégalaises pour développer et mettre en œuvre des projets pour l'égalité et l'équité femmes-hommes au niveau local ; appui aux échanges entre les groupes locaux de Peuples Solidaires et les partenaires locaux ; renforcement des capacités d'AAI Sénégal pour le suivi-évaluation et la capitalisation du projet ; conduite d'actions de plaidoyer en France relayant les actions développées au Sénégal ; production et diffusion de documents de capitalisation

Une évaluation ex-ante a été réalisée pendant le deuxième trimestre de la tranche 1, en décembre 2015. Cette évaluation a eu pour objectifs d'obtenir une analyse complémentaire sur la situation de référence des domaines et principaux secteurs dans lesquels le projet ambitionne de provoquer des changements, de valider la stratégie d'intervention et d'affiner les outils conçus pour piloter et évaluer les résultats et l'impact du projet.

Une évaluation externe est également prévue pour la fin du projet.

L'évaluation à mi-parcours (initialement non prévue par le projet) devra permettre aujourd'hui de faire le bilan sur les activités réalisées et de préciser le contenu et les modalités de mise en œuvre de la dernière phase du projet en tenant du contexte actuel sur le terrain.

2. LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1. Objectif général

Évaluer la performance globale du projet et ses résultats au regard des objectifs initiaux et des actions réalisées depuis son démarrage et proposer des recommandations pour que le projet atteigne ses effets attendus sur la base de ses performances actuelles.

2.2. Objectifs spécifiques

- i) Pour chacun des trois résultats, analyser le niveau d'exécution, la pertinence et l'efficacité des activités mises en œuvre ainsi que les premiers résultats (indicateurs de suivi) ; mettre en perspective les activités restant à réaliser par rapport au budget disponible, au calendrier et aux impacts recherchés ;

L'évaluateur pourra en particulier :

- a. Pour le premier résultat, analyser les impacts induits par la réorganisation des cercles de réflexion-action sur les résultats attendus, la mise en œuvre du projet, la cohérence avec le reste des activités ; la qualité des sensibilisations proposées et l'appropriation des messages par les groupes cibles du projet.

- b. Pour le deuxième résultat, analyser la faisabilité de la mise en place des activités économiques proposées et la capacité du projet à les développer dans un calendrier restreint et avec un objectif de recherche de pérennité ;
 - c. Pour le troisième résultat, analyser les messages et la stratégie de plaidoyer et de mobilisation des acteurs ; vérifier que ces messages et cette stratégie sont partagés par les partenaires.
- ii) Analyser la qualité de la gestion du projet en termes de pertinence, de cohérence et d'efficacité, ainsi que son impact et ses perspectives de durabilité
 - iii) Analyser la qualité des partenariats et les capacités de mise en œuvre des partenaires ; évaluer le degré d'appropriation par les partenaires et les autorités locales de la stratégie portée par le projet ; Identifier d'autres acteurs / relais dans la zone, qui pourraient éventuellement être impliqués dans le projet
 - iv) Formuler des recommandations en termes de réorientations techniques, organisationnelles ou financières s'avérant nécessaires pour que le projet atteigne les effets attendus décrits dans le document de projet ;
 - v) Emettre des recommandations spécifiques sur le programme d'activités et le projet de budget, de la revue à mi-parcours à la fin du projet, tenant compte des recommandations ou réorientations proposées

LE CALENDRIER

L'évaluation se déroulera en juillet – début août 2017, avec les échéances suivantes :

- Finalisation du contrat (signature), transmission de la documentation complémentaire par ActionAid France – Peuples Solidaires, discussion sur les modalités pratiques : semaine du 26 juin 2017 ;
- Réunion de cadrage avec les partenaires du projet à Paris : semaine du 26 juin 2017 ;
- Arrivée sur le terrain et briefing sur la zone d'intervention du projet, semaine du 10 juillet 2017 ;
- Réunion de restitution des analyses et conclusions, dites à chaud, auprès des partenaires sur le terrain. Cette réunion contribuera à enrichir les éléments du rapport et à construire des éléments de recommandation : semaine du 17 juillet ;
- Remise d'un rapport provisoire : semaine du 24 juillet ;
- Réunion de restitution à Paris ou à Dakar : semaine du 31 Juillet ;
- Rapport final : 07 août 2017.

3. LE PROFIL DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE

L'étude sera réalisée par un consultant prestataire enregistré(e) en France ou au Sénégal.

De formation supérieure en agronomie, agroéconomie, ou avec un profil généraliste de niveau Bac+5 et une solide expérience en gestion de projets de développement rural, essentiellement dans les pays du Sud :

Il (elle) aura une forte expérience en ingénierie, suivi-évaluation et gestion de projet.

Il (elle) aura une expérience confirmée dans le domaine du genre et l'égalité de genre en milieu rural

Il (elle) aura une bonne connaissance de la zone d'intervention et du contexte agricole sénégalais.

Il (elle) aura une bonne connaissance des pratiques et exigences contractuelles des bailleurs (notamment celles de l'AFD)

Des connaissances et expériences en lien avec l'agroécologie seront fortement appréciées.

Français et anglais (obligatoire)

Au moins 8 années d'expérience sont requises.

4. LES LIVRABLES

(1) Un rapport provisoire en français ;

(2) Le rapport définitif (30 à 35 pages) en français et incluant :

- Un résumé exécutif reprenant les résultats clés de l'étude ;
- La méthodologie et les limites de l'évaluation ;
- L'analyse des conclusions (organisée en fonction des objectifs de l'évaluation) ;
- Les recommandations sur la base des éléments récoltés pour assurer la poursuite et réussite du projet ;
Les conclusions et recommandations seront formulées en reprenant les modèles utilisés par l'AFD pour le compte rendu d'exécution intermédiaire des projets « terrain », notamment le programme d'activités et le budget prévisionnel de la tranche suivante ;
- Les annexes, y compris les outils de recherche, la liste des personnes enquêtées, les termes de référence de l'étude, entre autres.

5. LE BUDGET

Le budget de l'évaluation est fixé à 10 000 € TTC (pour 20 journées d'évaluation).

En cas de binôme, il est demandé aux évaluateurs-trices, dans leur offre, de préciser la répartition des jours de travail entre les deux évaluateurs-trices aux différentes phases de l'évaluation (en lien avec la proposition méthodologique).

6. CANDIDATURES

Les candidat-e-s devront soumettre un dossier de candidature comprenant une offre technique et une offre financière.

L'offre technique devra inclure :

- Une proposition expliquant la compréhension des TDR, l'approche et la méthodologie proposée par l'évaluateur-trice ; le chronogramme détaillé et le budget détaillé.
- Le Curriculum vitæ de l'évaluateur-trice (ou des évaluateurs-trices).

L'offres financières sera constituée de :

Un fichier Excel avec la valeur financière de l'offre et les formules de calcul des différents montants et totaux.

Les offres des évaluateurs-trices sont à adresser au plus tard le 21 juin 2017, uniquement par courrier électronique, à y.rodriquez@peuples-solidaires.org

Les candidat-e-s preselectionné-e-s, sur la base de l'offre adressée, seront contacté-e-s par téléphone le 23 juin 2017.

Les consultant-e-s seront informé-e-s de la décision le 4 juillet 2017.